

## Témoignage Stéphanie 09/09/2007

Je m'appelle Stéphanie et je suis âgée aujourd'hui de 29 ans. Mon père a commencé à présenter des symptômes de grande fatigue et de gênes respiratoires à compter du mois d'avril 2004, nous, ni même les médecins ne savaient expliqués ce qu'il lui arrivait. Aujourd'hui, la situation s'est nettement aggravée et face au silence et à l'incompréhension au départ des médecins, j'ai entrepris des recherches sur Internet au mois de juin 2007 à la recherche de témoignages.

Je suis tombée sur le site [www.contaminations-chimiques.info](http://www.contaminations-chimiques.info), j'ai découvert des témoignages de personnes souffrant d'hypersensibilité chimique et j'ai enfin pu mettre un nom sur cette maladie : les MCS.

Ce site est très bien fait et offre une multitude de renseignements, on se sent tout de suite moins seul face à ce problème de santé, hélas encore ignoré par beaucoup de monde. Je pense qu'il s'agit d'une bombe à retardement et j'espère qu'un jour (le plus tôt possible) il y aura une prise de conscience nationale, une reconnaissance de cette maladie et des solutions pour tenter ou essayer de l'enrayer.

A partir de ce site, j'ai découvert l'association MCS et j'ai pris connaissance de tous les témoignages. Beaucoup de similitudes avec les symptômes de mon père et votre témoignage retrace à quelques détails près l'évolution de la maladie de mon père. Comme je vous l'ai expliqué plus haut, mon père a commencé à ressentir les premiers symptômes en avril 2004 (il avait 49 ans). Je vais essayer de vous relater notre histoire.

Nous sommes originaires de la région du Nord Pas-de-Calais, mon père a commencé à travailler dès l'âge de 16 ans pendant plus de 15 ans dans une usine métallurgique. En 1985, l'Entreprise commençait à parler de délocalisation en Pologne, mon père a alors entrepris une recherche d'emploi et grâce au frère de ma mère, on lui a proposé un poste d'agent technique dans la fonction territoriale dans le Sud de la Seine-et-Marne. Nous avons déménagé en octobre 1986, mon père a pris ses fonctions, il avait en charge l'entretien et travaux de réparation d'un complexe sportif (surface de plus de 2000 m<sup>2</sup>), et assurer l'ouverture et la fermeture des salles aux associations. Mon père était seul à assumer cette fonction.

Le gymnase a aujourd'hui plus de 20 ans, et a été très bien entretenu (aucunes dégradations, état de propreté impeccable, félicitation du Conseil Général et d'autres collectivités). Je devrais dire hélas, je pense que mon père a trop bien fait son travail, en utilisant tous les jours des produits d'entretien et travaillant dans des bâtiments fermés, il a peu à peu intoxiqué son organisme.

Les premiers symptômes ont été une fatigue chronique et une gêne respiratoire, mon père est allé consulté le médecin, le diagnostic a été vous êtes certainement surmené (cure de vitamines (magnésium), ce n'est pas grave. Mon père a continué son travail mais il rentrait tous les jours un peu plus fatigué. La gêne respiratoire était devenue quasi permanente et plus intense dès qu'il était sur son lieu de travail.

Le 01 mai 2005, dans la nuit, mon père a fait un malaise respiratoire très sérieux, il a été emmené par les pompiers et le Samu à l'Hôpital de Nemours. pas de diagnostic précis (certainement un asthme atypique).

Reprise de travail après quelques jours d'arrêt au même poste et toujours les mêmes soucis de plus en plus importants. Il obtient un changement de poste en milieu extérieur effectuant des peintures routières avec des solvants (tolluène). La conséquence ne sait pas fait attendre, mon père ne supportait pas ce produit.

Mon père s'est retrouvé en arrêt de travail. Puis Reprise à son ancien poste jusqu'aux grandes vacances (fin juillet) avec bien des difficultés. Dans les contretemps, le médecin prend RDV au service pneumologie et pathologie professionnelle au centre hospitalier de

Créteil le 26 août 2005. Après une série de tests (test à la méthacholine), le médecin constate une diminution de 12% du VEMS et de 42% de ses petites voies aériennes ce qui pourrait témoigner d'une hyperactivité bronchique. De ce constat, le médecin peut dire que le superdécapant utilisé par mon père (composant chimique : éthanolamine) est responsable d'un asthme professionnel. Le médecin complétera son analyse par des tests immuno-allergologiques effectués en octobre 2005, mais comme mon père était en arrêt de travail (donc plus exposé aux produits chimiques sur son lieu de travail), les tests ont été un peu faussés. Mon père a demandé à passer ces tests avec les produits qu'il avait l'habitude d'utiliser, les médecins ont formellement refusé en indiquant que vu la toxicité des produits, ils ne voulaient pas prendre le risque d'un nouveau malaise respiratoire. Compte tenu de son parcours professionnel, il a passé les tests pour l'amiante, c'était négatif et comme il n'a jamais fumé (heureusement), le médecin est arrivé à la conclusion suivante :

**développement d'un syndrome d'intolérance aux odeurs chimiques** mais le médecin pense qu'il peut reprendre le travail à condition de pas utiliser de produits parfumés et **affirme malheureusement que ce syndrome ne fait pas partie des pathologies faisant l'objet d'une reconnaissance en maladie professionnelle**, le médecin lui conseille de travailler et de vivre autrement avec des produits non chimiques et non parfumés et qu'il faudra faire avec. Donc pas de vrais solutions ni de traitement.

Le médecin du travail a demandé à l'employeur de prendre des précautions, mon père a repris son poste au gymnase pendant 5 mois (16/01/06- 26/06/06) et devait utiliser un masque et des produits d'entretien bio. Les symptômes qui s'étaient légèrement atténués au cours des derniers mois sont revenus, puisqu'entre temps, la maladie a évolué. Pendant son arrêt de travail, nous avons pris des dispositions au niveau de la maison d'habitation et de notre entourage (utilisation de produit bio, lessive bio, suppression de la clim dans la voiture et plus de parfum, contact avec l'environnement extérieur réduit), en reprenant son travail, il a de nouveau été en contact avec cet environnement hostile (gens parfumés et puis le sol du gymnase était certainement encore empreigné des composants chimiques utilisés précédemment). Tous les soirs, mon père rentrait fatigué, les poumons en feu, le médecin l'a de nouveau arrêté le 27/06/06 jusqu'au 01 juin 2007.

Pendant cette longue période, l'employeur a demandé une expertise médicale et l'expert a reconnu la maladie professionnelle suite au certificat médical émis le 22/09/2005 (à la suite des tests passés à Créteil). Il a été reconnu à un pourcentage d'incapacité de 5% (taux d'IPP) et celui-ci correspond à une intolérance respiratoire aux produits chimiques volatils considérés comme irritants tant domestiques que professionnels et nécessitant des mesures d'éviction quotidienne.

Il est repassé devant la commission médicale qui l'a déclaré apte au travail mais à un poste aménagé (interdiction de travailler au gymnase et d'utiliser des produits chimiques). Mon père est resté à la demande de son employeur en arrêt de travail pendant encore trois mois (mars-avril et mai 07), en effet, son employeur devait réfléchir au poste qu'il allait lui proposer. Le poste a été finalement défini vers le 30 mai (faire la sortie des écoles, accompagné les enfants à la cantine et les surveiller, aller chercher le courrier à la poste et le distribuer, plus des travaux de voirie en pleine air). Mon père a repris avec enthousiasme son travail le 02 juin, la voiture qu'il utilisait pour se déplacer était parfumée (diffuseur d'ambiance), il a roulé les fenêtres ouvertes. Deuxièmement le fait d'aller à la poste, de faire traverser les enfants et les accompagner à la cantine, il a été attaqué toute la journée par les parfums que portaient les personnes. A la fin de la première journée, il rentrait exténué, les poumons en feu.

Le deuxième jour, il a recommencé les mêmes tâches avec des difficultés de concentration et respiratoires, il a téléphoné à la mairie pour prévenir qu'il ne se sentait pas bien, on lui a répondu de ramener le véhicule aux ateliers municipaux. Mon père a réussi à ramener la voiture, il a croisé plusieurs de ses collègues qui se sont aperçus que cela n'allait pas bien (ils ont eu l'impression que mon père était soul au volant et absent). Quand il est descendu

du véhicule, il s'est écroulé dans les bras de son collègue victime d'un malaise respiratoire et d'une crise de tétanie. Il a de nouveau été emmené à l'hôpital par les pompiers, il a réussi à maîtriser le malaise et quand il est arrivé à l'hôpital, on l'a emmené voir un psychiatre qui n'a pas compris la pathologie de mon père (il l'a pris pour un fou) et lui a dit "vous êtes venus chercher un arrêt de travail". Mon père s'est senti complètement délaissé et est rentré à la maison affaibli psychologiquement. En effet depuis janvier 2007, mon père prend des antidépresseurs. En plus de cette maladie incurable, il faut affronter la dépression. C'est très dur pour l'entourage, ma mère, moi et mes quatre autres soeurs font tout notre possible pour le soutenir, je crois que c'est notre force et il en a conscience. Mais c'est très dur de garder son sang froid quand vous voyez votre père pleurer.

Depuis le 02 juin 2007, mon père est en arrêt de travail, il doit repasser devant un expert dans les prochains jours pour demander l'ouverture et l'acceptation d'un dossier longue maladie pour dépression. J'espère que celui-ci sera accepté.

Nous vivons avec cette maladie au quotidien, mon père a du mal à supporter les changements brutaux de température et constate une amélioration significative quand nous allons voir notre famille dans le Pas de Calais, il peut aller profiter de l'air marin.

Voilà mon témoignage (un de plus), je souhaiterais obtenir des informations sur votre association (comment elle fonctionne, conditions d'adhésion...) et savoir si elle peut apporter une aide à mon père. Si vous avez des remèdes (nouveaux tests mis en place, médecin spécialisé qui s'intéresse à ce problème) n'hésitez pas à m'en faire part. Je vous remercie de votre soutien et de votre écoute.